

l'alcool des produits dangereux, de vrais toxiques, cela serait un commencement.

Supprimons ensuite les droits sur les vins et la bière.

Comme on le voit nous sommes de ceux dont les exigences sont raisonnables et les projets peu compliqués.

Il y aura peut-être toujours des ivrognes il y aura toujours des joueurs, mais le vice individuel ne sera plus transformé, comme à l'heure présente, en épidémie publique.

L'humanité et la patrie y auront trouvé leur compte.

GAMBRINUS.

Le Nouveau Conseil

Le nouveau Conseil de ville a été brillamment inauguré lundi dernier sous la présidence de M. Raymond Préfontaine. Grande affluence de dames, toilettes splendides, décosations artistiques, rien ne manquait pour rendre la séance attrayante. La formation des comités semble satisfaire à peu près tout le monde, même ceux qui ont été choisis dans les divers départements de la municipalité.

Sans être en aucune façon dans les secrets de nos gouvernements actuels, nous croyons pouvoir assurer nos lecteurs qu'avant bien longtemps l'autonomie de la ville de Montréal sera reconnue par la Législature, et que lorsque les citoyens de Montréal jugeront à propos de dépenser leur argent pour des améliorations jugées nécessaires et convenables, ils ne seront pas obligés d'aller à Québec mendier la permission de députés ruraux qui ne connaissent rien des besoins de la municipalité.

Une autre question qui se présente à l'attention des législateurs civils est la répartition de la taxe de l'eau, et surtout les moyens de perception qui nous semblent étranges. Sous ce rapport, Toronto est en avance sur Montréal, et le système est très satisfaisant et pour la ville et pour les contribuables. Dans les premiers jours de janvier les premières factures trimestrielles sont adressées à tous les consommateurs, aux-

quels on alloue 50 pour cent d'escompte s'ils se mettent en règle avant le 1er février, etc. En général tout le monde paie, et la ville ne perd rien.

Nous ne voyons pas pourquoi Montréal ne pourrait pas faire la même chose et faciliter le paiement de cette taxe.

Mardi soir, brillante réception à l'hôtel de ville par Son Henneur le maire. L'élite de la société montréalaise se pressait dans le vaste édifice municipal et le succès a été le plus complet possible.

Nos félicitations les plus sincères au premier magistrat de Montréal.

CIVIS.

Le comble de l'audace

Dans notre carrière de journaliste, qui couvre déjà une période de vingt-cinq années, nous avons vu des couleuvres de toutes nuances et de toutes grandeurs ; il y avait même des serpents parmi ces couleuvres. Nous avons été obligé d'analyser des gens dont l'audace et l'outrecuidance surpassaient les bornes de toute raison ; mais il nous a été donné en l'année 1898, sous un régime qui ose se dire libéral, de voir le zénith de l'impudence,

Nous devrions dire de l'impudent d'un homme qui est ministre, qui représente une bonne fraction de l'élément français dans le gouvernement et qui ne s'est jamais servi de sa position que pour l'avancement de ses intérêts personnels et de ceux de sa chère famille, car elle est très chère sa famille.

L'honorable Joseph-Israël Tarte ne s'est-il pas avisé, l'autre jour, de dire en pleine séance du Parlement, devant les représentants du peuple canadien, qu'il espérait voir l'un de ses fils, peut-être même tous les deux, venir un jour se défendre contre les accusations portées par l'Opposition.

D'après ce que nous avons déjà vu dans notre pays, il est permis de croire que tout peut arriver, car, enfin, François Martineau a représenté un des quartiers les plus populaires de Montréal